



PLACES QUALIFICATIVES JEUNES COMPETITIONS INTERNATIONALES



FMJD	
Catégorie	Age
espoirs (Hopes)	7-8-9-10
Mini-cadets	11-12-13
Cadets	14-15-16
Juniors	17-18-19

FFJD	
Catégorie	Age
Poussins	6-7-8-9
Benjamins	10
Benjamins	11
Minimes	12-13
Cadets	14-15-16
Juniors	17-18-19

Nb Maximum des places qualificatives	
Chpt Europe	Chpt monde
Aucune*	Aucune*
3	3
3	3
3	3

REGLEMENT INTERIEUR

CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS DES PLACES

1	La FFJD se réserve le droit d'envoyer ou non des jeunes dans des compétitions internationales.
2	La décision est prise par le comité composé de président, vice-président chargé des jeunes, directeur des tournois, directeur du championnat de France des jeunes, secrétaire et trésorier.
3	Pour décider du nombre de qualifications le comité tient compte de nombreux critères comme : situation géographique de la compétition, coût et conditions du voyage, coût global de la compétition pour la FFJD, situation financière de la FFJD, participation financière et individuelle de chaque joueur, subventions éventuellement obtenues, présence d'au minimum un accompagnateur sachant parler l'Anglais, garantie de qualité d'accueil fournie par le pays organisateur (hébergement, repas, traducteur, temps libre, compétition...), obtention rapide des visas si lieu, niveau des joueurs Français, etc.
4	Un jeune se rendant dans une compétition internationale doit posséder au minimum une carte d'identité valide. Le déplacement dans certains pays n'est pas envisageable sans la présence d'un passeport et/ou d'un visa. Une autorisation parentale fournie par la FFJD doit également être complétée par les parents du joueur mineur. Les participants doivent également être munis de leur carte européenne de sécurité sociale pour les déplacements en Europe.

DEROULEMENT DES COMPETITIONS INTERNATIONALES

5	Le championnat d'Europe des jeunes se déroule en général la 1ère ou 2ème semaine du mois d'août et dure environ 8 jours. - Le championnat du monde cadets, juniors, garçons/ filles se déroule en général en juillet ou décembre et dure environ 8 jours. Le mondial des jeunes par équipes (olympiades) se déroule en général tous les 3 ans en juillet ou août et dure aussi 8 jours.
6	La cadence appliquée dans les compétitions internationales est d'au minimum 2h00 pour les 50 premiers coups et 30 minutes pour finir la partie. Des cadences Fischer sont également appliquées
7	Une prise en charge est assurée par la FFJD et le comité d'organisation de la compétition. En règle générale, les frais de voyage et de visas de l'accompagnateur officiel et des trois représentants Français maximum par catégorie sont pris en charge par la FFJD totalement ou partiellement. Les frais d'hébergement et de repas sont habituellement couverts par l'organisateur local pour un joueur. La FFJD peut donc demander une contribution financière aux joueurs afin de couvrir la totalité des frais.
8	Les frais non subventionnés par la FFJD ainsi que les frais de parkings, passeports ou surpoids de bagages par exemple sont pris en charge par les joueurs eux-mêmes ou leurs parents. Les clubs, ligues, municipalités peuvent les aider financièrement.
9	L'organisation du voyage est assurée par la FFJD en collaboration avec les présidents de clubs concernés.
10	Si un joueur sélectionné ne peut se rendre dans une compétition internationale, le comité s'appuie sur l'ordre de classement final du championnat de France des jeunes pour décider d'un remplacement. Le remplacement d'un joueur absent n'est point automatique.
11	Les joueurs sélectionnés représentent leur club, ligue, fédération et surtout la France. A ce titre, ils se doivent d'avoir un comportement exemplaire et irréprochable avant, pendant et après la compétition. Le but de leur voyage n'est pas touristique mais bien de concourir au mieux dans une compétition internationale de haut niveau et financée en grande partie par la Fédération Française de Jeu de Dames. Tous les représentants Français (mineurs ou majeurs) sont sous l'entière et unique responsabilité des accompagnateurs FFJD. Ils se doivent par conséquent de respecter leur autorité, leurs décisions et les consignes propres à la vie d'un groupe (politesse, respect d'autrui, honnêteté, propreté, ponctualité, amabilité, serviabilité, esprit d'entraide...).
12	Tout frais occasionné par un ou des représentants Français et dû à une situation extérieure au cadre de la compétition est supporté par les parents.
13	La participation aux compétitions internationales est soumise à l'acceptation du présent règlement. (Signatures obligatoires à apposer par le joueur, ses parents ou son représentant légal en bas de l'autorisation parentale)